

BAC chapitre 2

Composition – Corrigé

SUIET : Les mémoires de la guerre d'Algérie en France depuis 1962

Les accords signés à Évian entre le gouvernement français et le FLN le 18 mars 1962, ratifiés par référendum en France et en Algérie, conduisent à l'indépendance de l'Algérie le 5 juillet 1962. C'est la fin de huit années d'une guerre particulièrement violente et de plus de 130 ans de domination coloniale. Le jour même de l'indépendance, à Oran, des dizaines de pieds-noirs sont assassinés alors que, dans toute l'Algérie, s'engage une campagne d'élimination des harkis. Pris de panique, juifs et pieds-noirs quittent l'Algérie dans la précipitation, alors que les harkis sont abandonnés par la France : seuls 43 000 parviennent à fuir l'Algérie et ils sont installés dans des camps à leur arrivée.

C'est dans ce contexte que différentes mémoires commencent à se constituer. Le gouvernement français tente de faire oublier cette guerre, dont il a toujours refusé de prononcer le nom, et de tirer ainsi un trait sur les divisions passées. Néanmoins, certains acteurs refusent cet oubli et des mémoires concurrentielles divisent les Français et ces représentations du passé sont devenues pour l'historien un objet d'étude. Pourquoi, plus de 50 ans après les accords d'Évian, les mémoires de la guerre d'Algérie divisent-elles encore les Français ?

Nous étudierons tout d'abord la négation du conflit et la volonté d'oublier de 1962 à la fin des années 1960, puis l'émergence des mémoires de la guerre dans le débat public dans les années 1970 et enfin l'affrontement de mémoires contradictoires depuis les années 1990.

Sortie vaincue de la guerre, la France cherche à tourner la page de cet épisode au plus vite. Contrairement à l'Algérie qui le célèbre comme un événement fondateur, la France a, en effet, tout intérêt, pour apaiser les tensions et les divisions que la guerre a fait naître ou a réveillées en son sein, à ne pas en parler. Pour ce faire, la méthode la plus efficace consiste encore à ne pas même en reconnaître l'existence. C'est pourquoi, dans les années 1960, les gouvernements français successifs refusent d'employer l'expression « guerre d'Algérie » qui est pourtant fréquemment utilisée dans la presse et par les Français eux-mêmes. Au sommet de l'État, on préfère néanmoins recourir à des euphémismes, en parlant par exemple des « événements d'Algérie ». En niant, ainsi, la réalité de la guerre, on nie la défaite et on atténue, du moins le pense-t-on au sommet de l'État, l'intérêt de l'opinion publique pour ce sujet.

Par ailleurs, le contexte économique favorable (nous sommes en plein cœur des Trente glorieuses) facilite cette volonté d'aller de l'avant. Il n'en demeure pas moins, que si les gouvernements français se refusent à la nommer, la guerre a bien eu lieu, et avec elle son lot de violences et d'exactions. En effet, en France comme en Algérie, nombreux sont ceux qui ressortent du conflit avec des comptes à rendre ou à demander. C'est pour solder définitivement ces querelles que l'État français décide d'adopter dans les années 1960 une série de lois d'amnistie, qui visent à interdire par avance tout procès visant à sanctionner des faits commis durant le conflit. Il ne faudrait pas qu'une longue litanie de procès face revenir sur le devant de la scène un conflit dont on fait tout pour effacer la mémoire. Mais cette entrave à toute action judiciaire relative à la guerre, si elle évite les

procès en place publique, ne met pas fin aux rancœurs et aux frustrations dont sont porteurs nombre d'acteurs du conflit.

En France, nombreux sont ceux qui sont ressortis de la guerre d'Algérie profondément marqués. Pour eux, la volonté étatique d'oublier et de tourner la page est difficilement acceptable. Ainsi, les centaines de milliers de pieds-noirs qui ont trouvé refuge en France sont pour la plupart empreints d'amertume. Contraints de quitter leur terre natale et leurs biens presque du jour au lendemain, ils se sentent trahis par l'État français qu'ils jugent responsable de leur situation, pour avoir accordé l'indépendance à l'Algérie. Ils réclament donc à l'État une indemnisation pour le préjudice subi.

Beaucoup d'entre eux développent ce qu'il est convenu d'appeler une « nostalgie », c'est-à-dire une nostalgie à l'égard de la terre qu'ils ont dû quitter et qui fut le théâtre de leur enfance. Chez les harkis, à la violence du déracinement, s'ajoute le sentiment de ne pas être reconnus par l'État français à la hauteur de l'engagement qui fut le leur. Mais faute notamment d'une bonne maîtrise de la langue française, ils peinent à faire entendre leurs revendications. Enfin, parmi les anciens appelés envoyés combattre en Algérie par l'État français, se développent des associations qui entendent non seulement perpétuer le souvenir de cet épisode vécu par toute une génération de jeunes Français, mais aussi et surtout obtenir une reconnaissance de cet engagement, notamment par l'attribution du statut d'ancien combattant.

Ainsi, si l'État met tout en œuvre afin que la population oublie une guerre qu'il se refuse de nommer, les différents acteurs du conflit se refusent à l'oubli de cette guerre violente qui les a profondément marqués et inaugure un premier travail de mémoire.

Les années 1970 voient les différentes communautés marquées par la guerre d'Algérie se structurer en mouvements de mieux en mieux organisés pour faire entendre leurs revendications et par la même peser sur les pouvoirs publics. La libéralisation et la multiplication des médias facilitent leur action : dès lors que la radio et la télévision ne sont plus des monopoles étatiques, il est plus facile pour eux de faire entendre leurs revendications à l'ensemble de l'opinion publique et d'interpeller les responsables gouvernementaux.

Dans le cas des pieds-noirs, leur forte concentration dans le sud du pays facilite leur organisation en un puissant lobby électoral : en échange du soutien des leaders politiques locaux à leurs revendications, ils leur apportent un soutien qui s'avère bien souvent décisif dans les urnes. Les harkis, pour leur part, ne sont pas assez nombreux pour exercer une telle pression. Néanmoins, ils font également entendre leurs revendications, notamment par le biais de manifestations voire d'émeutes (1975-1976). Surtout, ils peuvent compter sur l'appui de leurs enfants, qui sont nés, ont grandi et ont été scolarisés en France. Maîtrisant les codes de la société française, ils savent mieux que leurs parents faire entendre les griefs qui sont les leurs.

Ceux-ci ne sont d'ailleurs pas fondamentalement différents de ceux des nombreux jeunes Français d'origine algérienne et plus largement maghrébine. Ces « Beurs » ainsi qu'on les appelle alors, nés en France de parents maghrébins, sont souvent victimes de discriminations qui frappent indistinctement les fils de harkis ou ceux d'indépendantistes : relégation dans des quartiers périphériques, difficulté à accéder à l'emploi ou au logement. Une forme de solidarité se met en place entre des

jeunes dont la guerre d'indépendance avait divisé les parents, mais que leur commune situation de fils d'immigrés place devant les mêmes problèmes. Ensemble, ils militent désormais pour une société plus égalitaire, notamment au travers de la « marche des Beurs » de 1983. Leur action et leur visibilité dans l'espace public rappelle à la France son passé colonial, et notamment le traumatisme légué par la guerre d'Algérie.

Ainsi, les mémoires de la guerre d'Algérie émergent dans le débat public entre les années 1970 et 1990, dans la mesure où les harkis et les pieds-noirs luttent pour la reconnaissance de leur contribution et de leur statut. Mais également dans le combat des « beurs » pour l'intégration.

Face à la multiplication de revendications mémorielles qui prennent parfois un tour conflictuel tant elles sont pour certaines inconciliables, l'État français adopte à partir des années 1990 une attitude ambiguë voire contradictoire. D'une part, il fait certains gestes d'apaisement à l'égard des anciens militants nationalistes algériens : il reconnaît officiellement, en 1999, l'existence d'une « guerre d'Algérie », il organise des hommages officiels aux victimes de la répression policière du 17 octobre 1961. Mais de l'autre, il veille également à ne pas froisser les mémoires des rapatriés d'Algérie, en vantant ça et là l'héritage colonial français en Algérie, notamment à l'occasion d'une loi de 2005, finalement abrogée suite à la polémique qu'elle avait suscitée. En émettant ainsi tour à tour, voire concomitamment, des signaux contradictoires, les responsables français tentent de ne froisser personne, au risque de mécontenter tout le monde et de faire perdurer une guerre des mémoires, qui semble ne jamais vouloir prendre fin.

Dans ce contexte, le travail des historiens est à la fois plus que jamais nécessaire et compliqué. Nécessaire car pour espérer apaiser les différends mémoriels, il importe de disposer d'une connaissance précise de la colonisation française en Algérie et de la guerre d'indépendance. Compliqué car les historiens sont eux-mêmes soumis, comme les décideurs politiques, aux pressions contradictoires exercées par divers groupes de pression mémoriels, qui n'hésitent pas à dénoncer les travaux dont les conclusions sont en contradiction avec leurs convictions. Qui plus est, les historiens sont aussi des citoyens qui ne peuvent totalement s'abstraire de la société à laquelle ils appartiennent. Nombre d'historiens de la guerre d'Algérie, sont d'ailleurs aussi des militants qui mettent leur stature et leur savoir universitaire au service de leurs convictions, en publiant des tribunes dans la presse, en signant des pétitions, en participant à l'organisation de commémorations ou en prenant part à des manifestations.

Si la connaissance de la guerre d'Algérie n'a cessé de progresser depuis 1962, notamment grâce au travail des historiens, l'événement est demeuré jusqu'à aujourd'hui source de divisions, voire de tensions, dans la société française. C'est que bien plus qu'un problème historique, la guerre d'Algérie est devenue l'enjeu d'une bataille entre des mémoires souvent meurtries et contradictoires. Des mémoires qui perdurent malgré le temps qui passe, car elles sont largement transmises d'une génération à l'autre. On observe néanmoins qu'à mesure que la guerre d'Algérie s'éloigne dans le temps, le rapport des Français à son égard, quelle que soit leur origine, va en s'apaisant, et que le travail historique prend peu à peu le dessus sur les affrontements mémoriels.